

## Séance du 28 juin 2021

Date de la convocation

21 juin 2021

Date d'affichage

21 juin 2021

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle municipale en séance publique, sous la présidence de M. Thierry ROUZÉ, Maire.

Etaient présents ou représentés les conseillers municipaux suivants : BOGAERT Jules, DECLERCQ Christian, DOCOCHE Eugène, HULEUX Valérie, LAHAEYE Julie, LAVIEVILLE Audrey, MIROLO Pierre, NIELLEN René, NOEL Maxime, RENAULT Véronique, ROUZÉ Thierry, RUFFIN Mickaël, VASSEUR Bernard, WILLEMAN Pascal.

Absent non représenté : BAILLY Geoffrey.

Monsieur ROUZÉ Thierry, Maire, a ouvert la séance.

Monsieur NIELLEN René a été élu secrétaire. Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Objet de la délibération n°1 : Autorisation de signature d'une convention suite à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires retenu.**

Acte rendu exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture de Calais le

et publication le

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le plan de relance présenté par le Gouvernement comportait un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement. Un appel à projets a donc été lancé pour soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Monsieur le Maire a donc déposé un

dossier et précise que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif 2021.

Monsieur le Maire indique qu'il a été informé que ce dossier a été retenu dès la première vague de sélection publiée le 28 mai 2021 et qu'il y a lieu à présent de signer une convention qui servira de support au paiement de la subvention accordée.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention.

Après délibération, le Conseil Municipal par 14 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 Abstention, accepte la subvention accordée au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui servira de support au paiement de la subvention accordée.

## Récapitulatif des délibérations prises :

Délibération n°1 : Autorisation de signature d'une convention suite à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires retenu.

## Signatures :

BOGAERT Jules	
DECLERCQ Christian	
DOCOCHE Eugène	
HULEUX Valérie	
LAHAEYE Julie	
LAVIEVILLE Audrey	
MIROLO Pierre	
NIELLEN René	
NOEL Maxime	
RENAULT Véronique	
ROUZÉ Thierry	
RUFFIN Mickaël	
VASSEUR Bernard	
WILLEMANN Pascal	